

A lors que l'âge légal de la retraite a été reculé à 64 ans et que les seniors sont invités à rester plus longtemps en emploi, plusieurs phénomènes se conjuguent, affectant leur santé et bien-être au travail. Pour que les seniors puissent bien vivre leur emploi dans la durée, les entreprises doivent désormais s'intéresser de près à la soutenabilité du travail, ainsi qu'aux conditions permettant de préserver leur capital santé, tout en leur assurant un niveau de satisfaction et d'épanouissement dans et par le travail. Plusieurs pistes de solutions peuvent être explorées en ce sens.

Florence POELMAN BONNEVAY
Consultante chez Allesens et chargée de recherche à la Chaire FIT2 de l'Ecole des Mines de Paris



Usure et lassitude : prendre en considération les conditions de travail

La vie professionnelle peut induire dans la durée des phénomènes de fatigue, d'usure ou de lassitude qui nécessitent d'être pris en compte. Ceci est particulièrement marqué dans notre pays. Selon la dernière enquête EWCS (European Working Conditions Survey) d'Eurofound sur les conditions de travail en Europe (2021), parmi les huit pays retenus par la Conseil d'orientation des retraites (COR) pour dresser ses diagnostics, la France est considérée comme le pays où la soutenabilité du travail est la moins bonne. Dès 2019, la DARES avait sondé les salariés sur leur capacité à «tenir» dans leur travail jusqu'à 62 ans. Les résultats publiés en 2023 <https://www.dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quels-facteurs-influencent-la-capacite-des-salaries-faire-le-meme-travail-jusqua-la-retraite> révèlent que plus du tiers des salariés (37 %) s'en sentaient déjà incapables en raison d'un travail jugé comme «insoutenable», du fait de deux facteurs : i) les risques physiques pour 46 % d'entre eux (bruit, chaleur, humidité, fumées, poussières, postures pénibles, port de charges lourdes) ; ii) les risques psychosociaux pour 58 % (travail intense, manque d'autonomie, exigences émotionnelles, insécurité socio-économique,

conflits de valeurs, rapports sociaux dégradés), avec des écarts relativement faibles entre catégories socio-professionnelles.

Les salariés qui considèrent leur emploi comme insoutenable partent à la retraite plus tôt, sans avoir atteint l'âge légal (19 % contre 12 % pour ceux qui le considèrent soutenable). Parmi ceux-ci, ils sont 62 % à citer la santé comme motif de départ et 45 % les conditions de travail. Les employés et ouvriers peu qualifiés sont surreprésentés dans les sorties précoces pour raisons de santé.

Améliorer les conditions de travail pour agir sur la santé apparaît comme un sujet essentiel pour permettre aux seniors d'aller au bout d'une vie de travail avec davantage de sérénité et d'engagement.

Améliorer les conditions de travail pour agir sur la santé apparaît donc comme un sujet essentiel pour permettre aux seniors d'aller au bout d'une vie de travail avec davantage de sérénité et d'engagement. Les négociations entre les partenaires sociaux sur le nouveau pacte de la vie au travail <https://www.gouvernement.fr/actualite/le-gouvernement-et-les-partenaires-sociaux-sengagent-a-batir-un-nouveau-pacte-de-la-vie-au-travail> pourraient contribuer à ces changements.

